

Cérémonie Mémoirelle en hommage à R. BORGHINI et E. POGGIO

Lundi 10 juillet 2017

Monseigneur,
Monsieur le Ministre,
Monseigneur l'Archevêque,
Madame l'Ambassadrice de France,
Excellences,
Madame et Monsieur les Conseillers de Gouvernement-Ministre,
Monsieur l'Adjoint au Maire,
Mes Chers Collègues,
Messieurs les Présidents d'Associations,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec émotion que les Conseillers Nationaux et moi-même vous accueillons dans l'enceinte de la Haute Assemblée. L'hommage solennel et le moment de recueillement que nous venons de vivre à Vos côtés, Monseigneur, ancrent définitivement dans notre mémoire collective, le souvenir de René Borghini et d'Esther Poggio.

En liminaire, je tiens à Vous remercier, Monseigneur, d'avoir accepté de donner suite à la proposition d'honorer, au Conseil National, sur une de ses façades, afin de le rendre visible à tous, le résistant et martyr monégasque René BORGHINI, qui était, lors de son arrestation par la Gestapo, « Secrétaire de la Présidence du Conseil National ».

Cette cérémonie que Vous avez bien voulu présider Monseigneur, est le résultat d'une précieuse collaboration des services de Votre Palais, de Votre Gouvernement ainsi que du Conseil National qui ont pleinement participé à la réussite de cet hommage et que je remercie tout particulièrement.

Votre présence et Votre évocation forte de ces deux résistants, liés par leurs activités et leur sacrifice, offrent une portée véritablement nationale et historique à ces instants.

Madame l'Ambassadrice de France, vous nous permettez de ne pas oublier que lors des obsèques nationales rendues à René BORGHINI, le 23 février 1947, S.A.S. le Prince Héréditaire Rainier remettait à son fils Georges BORGHINI, au nom de la République Française, la Croix de la Légion d'Honneur ainsi que la Croix de Guerre.

Comme Vous venez de le rappeler Monseigneur, le souhait de cette cérémonie est ancien : un conseiller national l'avait exprimé dès 1945 et Votre vision, face à cette période du passé réputée difficile, est tout à fait partagée par le Conseil National. Nous sommes donc ici réunis pour non seulement nous souvenir, mais également pour transmettre. Transmettre aux générations futures, comme l'a écrit, Hélié de Saint-Marc *« que si on doit un jour ne plus comprendre comment un homme a pu donner sa vie pour quelque chose qui le dépasse, ce sera fini de tout un monde, peut-être de toute une civilisation. »*

La mémoire de l'héroïsme ne vaut que si elle s'assoit sur un éclairage apaisé de la vérité, appuyé sur un travail historique de mise en perspective.

Un souhait et une volonté sincère également évoqués par les membres de la Famille BORGHINI, certains présents ici parmi nous et ceux qui, en Suisse, notamment n'ont malheureusement pu faire le déplacement, mais que je salue tout particulièrement.

Je ne veux pas oublier naturellement de remercier les associations représentatives de la mémoire de la Seconde Guerre Mondiale, qui se sont associées à cet hommage par leur présence : le « Comité de Commémoration d'Epoque », qui a su renouveler l'attention des Elus du Conseil National sur ce légitime hommage ; « Devoir de mémoire » ; la Fédération des groupements français de Monaco ; l'association niçoise « La mémoire des fusillés de l'Ariane »...

A présent, je vous invite toutes et tous à partager le vin de l'amitié, un moment de convivialité qui suit l'hommage aux êtres chers, que l'on célèbre et que l'on commémore.